



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**PLUS DE 3,3 M\$ REMIS EN BOURSES DEPUIS 1998 :
LA FONDATION MADELI-AIDE POUR L'ÉDUCATION LANCE L'ÉDITION 2025 DE
SON PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES**

MONTREAL, le 8 avril 2025 - La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est heureuse d'annoncer le lancement de son concours de bourses d'études pour l'année scolaire 2025-2026. Les formulaires d'inscription et les critères d'admissibilité sont disponibles sur le site de la Fondation au www.madeli-aide.org, sous l'onglet « Bourses d'études ». La date limite pour déposer une demande est le dimanche 1^{er} juin 2025.

Le programme de bourses d'études de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation soutient financièrement les étudiantes et les étudiants qui poursuivent leur parcours scolaire à l'extérieur des Îles ou à distance, à partir des Îles. Depuis la création de la Fondation en 1998, le programme a permis de verser 2 410 bourses, d'une valeur de plus de 3,3 M\$, à des étudiantes et des étudiants des Îles-de-la-Madeleine. Ces bourses, réparties sous deux volets, sont offertes aux étudiantes et étudiants qui poursuivent des études au niveau professionnel, collégial ou universitaire.

Volet Encouragement (régulier)

Les bourses du **volet Encouragement** sont une façon de démontrer aux jeunes que la Fondation les encourage dans leur parcours vers la diplomation. Des bourses de 1 500 \$ seront remises pour soutenir les études collégiales et de formation professionnelle, et ce, dans tous les domaines. Au niveau universitaire, des bourses de 2 000 \$ seront attribuées aux étudiantes et étudiants qui poursuivent leur formation soit à l'extérieur des Îles ou à distance, à partir des Îles.

Volet Propulsion (excellence)

Les bourses d'excellence, regroupées sous le **volet Propulsion**, récompensent les étudiantes et étudiants universitaires qui se démarquent par la qualité de leur dossier académique et par leurs engagements dans la communauté. Des bourses de 3 000 \$ seront décernées à des étudiantes et des étudiants de 1^{er} cycle. La **bourse d'excellence Franklin-Delaney**, d'une valeur de 3 000 \$ sera remise à une étudiante ou un étudiant qui poursuit sa formation aux 2^e ou 3^e cycles. De plus, la bourse d'excellence **APPIM – Léonard-Poirier**, d'une valeur de 3 000 \$, est remise chaque année à une étudiante ou un étudiant de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle universitaire qui poursuit des études dans un domaine pouvant contribuer aux intérêts socio-économiques des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine.

Ce volet englobe aussi la **bourse d'excellence Jean-Lapierre** ainsi que les **bourses Défi les Îles**. La bourse *Jean-Lapierre*, d'un montant de 10 000 \$ réparti sur la durée des études universitaires, récompense une étudiante ou un étudiant des Îles qui présente d'excellents résultats académiques et qui manifeste un leadership significatif dans des engagements parascolaires ou communautaires au terme de ses études collégiales. Les bourses *Défi les Îles*, d'un montant de 5 000 \$ chacune, soutiennent des étudiantes et des étudiants qui poursuivent des études de 2^e ou de 3^e cycle universitaire et qui ont choisi un sujet de recherche ayant un lien avec les Îles-de-la-Madeleine.

« La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est très fière de pouvoir remettre, année après année, plus d'une centaine de bourses à des jeunes qui doivent quitter les Îles pour poursuivre leur formation. Plusieurs boursières et boursiers nous confient que ces bourses, en plus de les encourager à persévérer dans leur parcours scolaire, permettent d'alléger leur niveau d'endettement ou encore de diminuer les heures de travail requises durant la période scolaire. Ils peuvent ainsi se concentrer pleinement sur leurs études. De tels témoignages démontrent toute la pertinence de notre programme de bourses. » a souligné Denis Richard, co-responsable du comité des programmes de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation.

À propos de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation

La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation s'est donné comme mission de promouvoir les études et de soutenir la réussite et la persévérance scolaires. Administrée par des Madelinots d'origine, la Fondation recueille des fonds, notamment lors du souper-bénéfice annuel, qu'elle distribue sous forme de bourses à des étudiantes et des étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur des Îles. La Fondation accorde aussi un soutien financier au Groupe persévérance scolaire (GPS) pour la réalisation de projets visant à accroître la réussite et diminuer le décrochage dans les écoles de l'archipel québécois. Depuis sa création en 1998, la Fondation a distribué 2 410 bourses d'études pour un montant de plus de 3,3 M\$ et versé au GPS un montant de plus de 1,6 M\$ pour soutenir ses activités aux Îles-de-la-Madeleine. D'autres informations sont disponibles sur le site de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation (www.madeli-aide.org).

- 30 -

Pour information :

Denis Richard, co-responsable du comité des programmes
Fondation Madeli-Aide pour l'éducation
514 208-1212 / bourses@madeli-aide.org